La Pactoise - n°151

DATE DE PARUTION

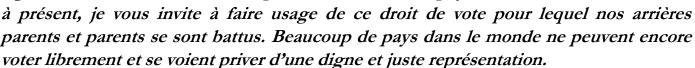
avance.

AVRIL 2022

Le mot du Maire : Mr Laurent ILTIS

Chères Pactoises et Pactois,

Ce mot liminaire sera principalement consacré aux élections à venir. Qu'elles soient présidentielles ou législatives, elles seront décisives pour l'avenir de notre pays. Aussi, dès



Quelque soit la sensibilité de chacun, il me semble très important que la démocratie vive. Une large participation, la plus large possible est souhaitée car elle légitimera celles et ceux qui « sortiront des urnes » et leur conféreront de surcroît, une autorité naturelle. Par ailleurs, outre l'incarnation de celle ou celui qui représentera la France pour les 5 prochaines années, un socle de participation fort, lui permettra de mener à bien son programme et les réformes qui l'accompagnent.

Participer aux élections, c'est être acteur du destin de son pays, donner son choix sur l'avenir du pays. L'abstention ne permet pas d'exprimer sa voix et de se faire entendre des futurs dirigeants. En démocratie, les élections sont le premier et le plus simple des modes d'action. Le vote est l'acte de citoyenneté par excellence. Il permet de faire fonctionner la démocratie et par conséquence de protéger nos libertés. Ne pas voter, c'est laisser les autres décider pour nous. C'est se priver du moyen le plus simple de peser sur notre destin.

Les 10 et 24 Avril 2022, se dérouleront les élections présidentielles. Vous trouverez dans votre pactoise, de nombreux éléments d'informations s'y rapportant : comment et où voter ? quelles sont les conditions relatives aux procurations ? quels documents sont nécessaires ?...

Nous consacrons également sous la forme de plusieurs pages ludiques, un dossier d'information envers nos plus jeunes. Il nous est apparu important de participer à l'éducation citoyenne de nos enfants.

Je sais pouvoir compter sur votre civisme et vous remercie par

1

Sur le plan local, nous continuons à bien avancer : après l'inauguration réussie de notre cure, nous avons eu le plaisir de recevoir deux nouvelles commerçantes : Mme MOREIRA a ouvert le mois dernier son salon de coiffure et le 15 Avril prochain, ce sera Lucy avec un salon d'esthétique qui prodiguera ses premiers soins.

Nous travaillons également sur une future offre de produits frais les lundis soir à compter de 17 H sur la place du foyer rural. Début Mai, si tout va bien, un commerçant vous proposera ses produits locaux à côté du commerce ambulant « l'Ethi'picerie ».

Nous avons terminé les travaux de rénovation intérieure de notre foyer rural. Le voilà rafraîchi, beau et prêt à vous accueillir dans des conditions meilleures à l'occasion de nos manifestations, réceptions ou encore pour vos cérémonies privées.

Le 24 Avril prochain de 10 h à 12H, nous organisons une chasse aux œufs de paques au terrain de foot pour nos écoliers. Une buvette sera ouverte et tenue par le sou des écoles à cette occasion.

Plus tard, le 1er mai, nous organisons notre premier cross du muguet. Il s'agit d'une épreuve sportive sans compétition qui verra des athlètes jeunes et moins jeunes courir sur plusieurs parcours.

En juin prochain, le 10, nous projetterons un film de plein air au profit de tous.

Je vous souhaite à toutes et tous, une bonne lecture de votre magazine et vous renouvelle une nouvelle fois mes vœux de prudence sanitaire car la covid est toujours là.

Le Maire, L. ILTIS





La Pactoise souhaite la bienvenue à : Nina née le 16 MARS, à VIENNE au foyer de Arnaud RICHARD et Saovanee CHAIYAWAN, domiciliés Grande rue.



Cest un gavor

La Pactoise souhaite également la bienvenue à : Mattia né le 18 MARS, à VIENNE au foyer de Alexandre HALARY et Elodie ROUSSEL, domiciliés Route de Bellegarde.

Félicitations aux heureux parents et bienvenue aux bébés.

PACS



Le 14 février, à l'occasion de la St Valentin, Peggy TAPIA et Frédéric CHAR-ROIN se sont Pacsés, en présence de Bernard OGIER, 1er adjoint au Maire.

La Pactoise félicite le couple et leur présente tous leurs vœux de

bonheur.



Rappel: Un des grands attraits du PACS (Pacte Civil de Solidarité) est qu'il confère aux partenaires le même statut que les

couples mariés en termes de fiscalité. En ce sens, les partenaires liés par un pacte civil de solidarité bénéficient des mêmes avantages que le couple marié (quotient familial. abattement, plafonds etc...).





DÉCÈS

Madame SOUCHON, 28 **Y**vette février 2022, le à l'âge de 95 ans.

« Yvette SOUCHON, née DUMAHUT est décédée le 28 février 2022.

Elle repose désormais au cimetière de Pact, auprès de son époux, Paul SOUCHON et de ses parents, Yves et Clarisse DUMAHUT.



Yvette et Paul SOUCHON ont eu une maison à Pact de 1962 à 2015, chemin de la Serve, cette maison avait été achetée à leur retour d'Algérie, car ils avaient des attaches dans la région.

Ils habitaient Valence mais passaient beaucoup de temps à Pact, ment en été. Ils ont été heureux ici goûtant aux charmes de la campagne et à l'agrément du village et de ses habitants"».

Texte de Frédérique CHAUVIN, leur fille.

La Pactoise adresse ses sincères condoléances à leurs enfants.

RESULTATS DU RECENSEMENT DE L'INSEE



ECENSEMENT Suite au recensement qui a eu lieu entre le 20 janvier et le 19 février 2022, 865 habitants ont été recensés ainsi que :

371 résidences principales / 44 résidences secondaires / 47 logements vacants

Merci à tous de votre participation et un grand merci à nos deux agents recenseurs Régis et Eliane!





LES 12 CANDIDATS OFFICIELS (1er tour)



Nathalie ARTHAUD Née le 23 fév. 1970 (52 ans) LO (Lutte ouvrière)



Fabien ROUSSEL

Né le 16 avril 1969 (52 ans)

PCF (Parti communiste français)



Emmanuel MACRON Né le 21 déc. 1977 (44 ans) LREM (La république en marche)



Né le 3 mai 1955 (66 ans) Résistons!



Née le 5 août 1968 (53 ans) RN (Rassemblement national)



Né le 31 août 1958 (63 ans) Reconquête



Né le 19 août 1951 (70 ans) **LFI** (La France insoumise)



Née le 19 juin 1959 (62 ans)
PS (Parti socialiste)



Yannick JADOT Né le 27 juil. 1967 (54 ans) EELV (Europe écologie les Verts)



Valérie PÉCRESSE Née le 14 juil. 1967 (54 ans LR (Les Républicains)



Né le 14 mars 1967 (54 ans) **NPA** (Nouveau parti anticapitaliste)



Nicolas DUPONT-AIGNAN Né le 7 mars 1961 (61 ans) Debout la France

DÉROULEMENT DES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

Bureau de vote : Les élections se dérouleront dans la salle du Conseil Municipal (en mairie)

Horaires d'ouverture : Le scrutin est ouvert à 8h et clos à 19h.

Mesures sanitaires particulières : port du masque NON OBLIGATOIRE. Du gel et des masques seront mis à disposition au bureau de vote.









Vérification de l'identité de l'électeur et de son inscription sur la liste électorale.

Étape 1





Étape 2

L'électeur se rend à l'isoloir afin de garantir le caractère secret et personnel du vote.





Étape 3



L'électeur se présente devant l'urne où l'on vérifie son identité.

L'électeur introduit lui-même l'enveloppe dans l'urne.

Étape 5





L'électeur signe la liste d'émargement en face de son nom.

La carte de l'électeur est rendue à son détenteur.

VÉRIFIER EN LIGNE SI VOUS ÊTES BIEN INSCRIT SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Vous souhaitez vous assurer que vous êtes bien inscrit sur les listes électorales pour voter à l'élection présidentielle les 10 et 24 avril 2022 ainsi qu'aux élections législatives les 12 et 19 juin 2022 ?

Vérifiez votre situation électorale en utilisant le service en ligne disponible sur Service-public.fr.

Le téléservice « Interroger sa situation électorale » vous permet de :

- connaître l'adresse et le numéro de votre bureau de vote ;
- connaître votre numéro national d'électeur nécessaire pour établir une procuration
- retrouver toutes les procurations que vous avez données ou reçues.

Une fois tous les éléments fournis et validés, vous pourrez savoir si vous êtes inscrit sur la liste électorale de votre commune.

En cas de réponse positive, le numéro de votre bureau de vote et son adresse vous seront précisés.

COMMENT VOTER PAR PROCURATION?

MANDATAIRE

CHOISIR LA PERSONNE **OUI VOTERA À VOTRE PLACE**

Le mandant ET le mandataire doivent être inscrits sur les listes électorales communales (mais plus obligatoirement

sur la même commune)

2.



ÉTABLIR LA PROCURATION

En ligne sur www.maprocuration.gouv.fr Ou sur papier (Cerfa nº 14952*03)

A valider en gendarmerie



LE JOUR DU VOTE

Le mandataire se présente muni de sa pièce d'identité à votre bureau de vote et vote en votre nom.

N'oubliez pas de le prévenir car aucun document ne lui est envoyé!

Votre procuration en 4 étapes



Effectuez votre demande en ligne et conservez le numéro de référence de dossier



Rendez-vous en commissariat ou en brigade de gendarmerie pour valider votre procuration, muni(e) de votre numéro de référence et d'une pièce d'identité



Recevez la confirmation de votre procuration par courriel



Prévenez la personne à qui vous donnez procuration

LA POLITIQUE EXPLIQUÉE AUX ENFANTS!



DIJ-MDI QUI PEUT VOTER?



LES PERSONNES DE PLUS DE 18 ANS



LES PERSONNES DE NATIONALITÉ FRANÇAISE



LES PERSONNES INSCRITES SUR LES LISTES ÉLECTORALES



ZOOM

Le vote n'est pas obligatoire en France, mais nos ancêtres se sont battus pour l'obtenir. Les femmes ne peuvent voter que depuis 72 ans. Si on ne respecte pas la loi, on peut être privé de son droit de vote par la justice.



DIJ-MDI POURQUOI ON VOTE?

LA FRANCE EST UNE RÉPUBLIQUE

Les personnes qui dirigent le pays sont choisies par le peuple. Ça s'appelle le « suffrage universel».

La France est une démocratie.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE pour diriger le pays

tous les 5 ans

LES DÉPUTÉS FRANÇAIS OU EUROPÉEN pour voter les lois tous les 5 ans



LE MAIRE de sa commune tous les 6 ans



LES CONSEILLERS

DES DÉPARTEMENTS

ET DES RÉGIONS

tous les 6 ans







ZDDM

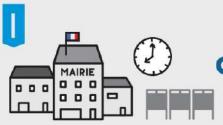
On peut choisir une personne qui a les mêmes opinions que soi pour diriger le pays, une région, un département, une ville ou pour voter les lois.

On peut exprimer ses préférences par le vote.

On peut voter pour:







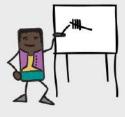
DIJ-MOT COMMENT ON CONNAÎT LES RÉSULTATS D'UNE ÉLECTION ?

Le bureau de vote est ouvert toute la journée les deux dimanches de l'élection présidentielle. Il ferme ses portes à 19h ou 20h selon la taille des villes

Après il est impossible de voter!



Celui qui a le plus de voix dans l'ensemble des bureaux de vote a gagné et est donc élu.





Des électeurs volontaires ouvrent toutes les enveloppes et comptent le nombre de bulletins pour chaque candidat.





Certains bulletins ne sont pas pris en compte :

 VOTE NUL : des mots sont inscrits sur le bulletin, ou plusieurs bulletins sont dans une même enveloppe

 VOTE BLANC : il y a un bulletin sans rien écrit dessus ou aucun bulletin dans l'enveloppe



DIJ MOI

À QUOI ÇA SERT LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ?

LE PRÉSTDENT DE LA RÉPUBLIQUE

appelé aussi chef de l'État, dirige le pays.

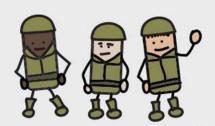


IL EST LE CHEF DE LA DIPLOMATIE

Il rencontre les chefs d'État des autres pays et choisit les ambassadeurs qui représentent la France à l'étranger.



IL SIGNE LES LOIS VOTÉES PAR LE PARLEMENT



IL EST LE CHEF DES ARMÉES

En cas d'attaque ou de menace, il décide comment protéger le pays.



IL VÉRIFIE QUE PERSONNE N'EMPÊCHE LES JUGES D'APPLIQUER LES LOIS

IL NOMME LE PREMIER MINISTRE.

qui dirige un groupe de ministres s'occupant chacun d'un sujet important (économie, culture, santé...).

C'est le Gouvernement.



ZOOM

Son portrait est affiché dans toutes les mairies. Le président de la République peut prendre des vacances, mais on doit toujours pouvoir le joindre.

INAUGURATION DU CABINET MÉDICAL



Le samedi 12 mars a eu lieu l'inauguration de VOTRE cabinet médical.

Après la coupe symbolique du ruban réalisée sur le perron du bâtiment par Charline CARROT, 10 ans, (fille de Cédric et Céline CARROT, conseillère municipale), les nombreuses personnes présentes ont été invitées à se rendre au foyer rural.

Etaient présents : Mr Laurent ILTIS, maire de Pact,

Dr LOPEZ Diego et Dr LOPEZ-MINARDI Béatrice, médecins installées au cabinet médical, Mme CHAMPENOIS Aurélie, infirmière diplômée d'Etat, pratiquant à domicile et au cabinet médical,

Mr Didier RAMBAUD, sénateur de l'Isère,

Mme Monique LIMON, députée de la 7ème circonscription de l'Isère,

Mme Sylvie DEZARNAUD, présidente de la communauté de communes Entre Bièvre et Rhône,

Mr Christian NUCCI, ministre chargé de la coopération,

Mme Claude NICAISE, ancien maire de Pact et maire honoraire,

Mesdames et Messieurs les maires des communes alentours, les adjoints et conseillers communautaires et municipaux,

Ainsi que de nombreux pactoises et pactois que nous remercions chaleureusement.

LES DISCOURS:

Mr le Maire, Laurent ILTIS, a tout d'abord chaleureusement remercié et salué le travail de l'architecte Myrtille DANZO-GENEVE (de Cour et Buis), remarquable « chef d'orchestre », ainsi que les nombreux artisans qui ont participé au projet :



- EURL Max Eymonot, de Pact (Démolition, Gros œuvre, Terrassement, VRD, couverture, zinguerie)
- SAS SMPF, de Vourey (façades)
- SAS TORGUE, de Sonnay (menuiseries extérieures et intérieures bois)
- SARL Serge LOVISOLO, de Beauvoir de Marc (projection, isolation)
- SARL MARRON FRERES, de Vienne (plâtrerie, peinture, faux plafonds)
- SARL CONCEPT METAL SERVICES, de Sarras (serrurerie, métallerie)
- SIAUX SAS, de Chonas l'Amballan (revêtement de sols, faïence)
- HAUTERIVES CHAUFFAGE, de Hauterives (CVC, plomberie)
- SAS FIARD ELECTRIQUE, de Jarcieu (électricité)

Puis, Mr le Maire a rappelé que ce bâtiment était le fruit de leur savoir faire, de la qualité des employés, des expériences respectives et de l'envie commune de participer au renouveau de notre village!

« La cure était un bâtiment ancien dépourvu de vie, pourtant situé en œur de village. Un village, de taille humaine, dans une campagne française, un petit village de l'Isère, implanté dans l'un des départements et l'une des régions les plus importantes de France, Et pourtant ... Et pourtant

Malgré son isolement, malgré ses moyens limités, malgré son implantation en zone médicale défavorisée, malgré le COVID, malgré l'éloignement des hôpitaux, malgré les difficultés liées aux mobilités, à la fracture numérique. Malgré... Malgré...

Malgré cette photographie, cet instantané qui durait, nous n'avons pu compter sur les aides du département et de la région.

Le refus de participer au financement de ce qu'est aujourd'hui notre cabinet médical, nous est apparu comme un « coup de poignard ». Particulièrement mal vécu, non seulement quant aux raisons évoquées par ses représentants , arguant de prétextes obscurs et purement imaginaires, (nos médecins ne resteraient pas plus de trois ans ! selon les oracles , le marc de café ... ?), nous avons dans ce contexte trouble et sombre, décidé de poursuivre notre projet de redonner à PACT, au monde rural, aux villages et hameaux de France, des motifs d'espoir.

Que faire, des prédictions sombres, qu'importe les noirs desseins d'illustres Cassandre, (...), nous avons décidé de nous retrousser les manches, redoubler nos efforts et concentrer nos énergies vers des lendemains qui chantent, des jours meilleurs et heureux.

C'est baigné de cette atmosphère de cohésion, conforté dans nos choix par un environnement de personnes humbles, simples, dont la seule ambition est d'offrir pour chacune et chacun, une offre médicale de proximité. Nous avons été rassurés par l'état d'esprit de nos médecins et de notre infirmière.

Nous avons ensemble, tous ensemble, réunis nos forces pour retourner la table, s'engager dans la bataille de la réussite et regarder vers l'avant. Nous avons alors basculé en mode « vivons demain, organisons nous » avec une clef de répartition des rôles pour lesquels chaque adjoint, chaque conseiller a revêtu la combinaison de bâtisseur.

- (...) Il n'est pas de petites ou de grandes communes. Il est des personnes, des hommes, des femmes, des seniors, des enfants, qui demandent simplement à avoir accès aux soins, à bénéficier d'un continuum de soins.
- (...) Le vide immense, laissé par des non-réponses, face à un silence confondant, des explications tardives, délivrées à la cantonade dénouées de fondements... Puisqu'il en était ainsi, nous avons retroussé nos manches, décidé de prendre notre destin en main, sachant que les épreuves seraient difficiles, incertaines, ...

Mais, la France est et reste la France.

L'état, nous a rejoint, Mme DEZARNAUD, présidente de la communauté de communes entre Bièvre et Rhône, Mr le ministre, la France des villages, la France rurale, la France des campagnes ne saura jamais assez vous remercier. Non, l'état n'est pas ce monstre concentré sur PARIS, dont la tête et les jambes resteraient simultanément dans la capitale.

Nous sommes là pour en témoigner. A plus de 500 km de PARIS, nous existons ! si Grenoble et LYON nous ont superbement ignorés, l'Etat est là, présent à travers vous, Mme la présidente, grâce à France relance, à l'écoute, sensible au monde rural, sensible à chacun de ses habitants, qu'ils soient urbains ou paysans.

Chacun à droit au même niveau de reconnaissance et de service.

Vous avez su nous entendre, nous écouter, nous accompagner. Mesdames et messieurs les maires de la communauté de communes d'entre Bièvre et Rhône, merci d'avoir voté unanimement pour que nous puissions bénéficier des aides relatives au plan de relance.

(...) Ce n'est désormais que le début de l'aventure puisque une coiffeuse nous a rejoint, une aire de jeux pour nos enfants va sortir de terre et nous étudions avec une particulière attention l'implantation future d'un village éco rural destiné à nos seniors... ».

Aurélie CHAMPENOIS, infirmière depuis bientôt 13 ans et en libérale depuis août 2021 sur Pact, a fait part, avec beaucoup d'émotion et d'humour, de sa joie d'avoir été accueillie sur Pact et de pouvoir exercer son activité dans ce même village. Elle espère que l'ouverture du cabinet médical permettra de bénéficier « d'une offre de soins de qualité et de proximité dans le village ».

Le Dr Diego LOPEZ, a tout d'abord remercié Mr le Maire de les avoir accueilli en mairie en septembre 2020. Il a ensuite précisé qu'à cette époque, sa femme et lui étaient « un peu en dés errance » : « Nous avions décidé de partir des locaux que nous occupions à Jarcieu (...) et dans la proposition de Mr ILTIS, nous y avons vu une sorte de continuité de notre travail avec la possibilité de ne pas laisser tomber des gens qui étaient parfois en difficulté (...). Moi, ça m'était extrêmement douloureux de quitter le secteur.

(...) Je voulais démentir la rumeur qui m'est revenu plusieurs fois aux oreilles : le maire de Pact n'a pas piqué ses docteurs à Jarcieu; on est parti de Jarcieu car on était en conflit avec nos propriétaires. On avait pris la décision de partir de là où on était ».

(...) Je voulais aussi remercier les adjoints qui nous ont aidés dans le déménagement, ils ont été d'une efficacité extraordinaire. Je crois qu'ils s'appellent tous Bernard! Avec une mention spéciale à Bernard Piolat dit « le capitaine Moutarde » qui a été d'un engagement exemplaire et d'une disponibilité totale ».

Le Dr Lopez a salué le formidable travail des artisans et de l'architecte Myrtille Danzo.

Il a également rappelé que le cabinet se situant « en plein cœur d'un désert médical », leurs journées sont tellement pleines que sa femme et lui ont dû renoncer aux visites à domicile.

Sylvie DEZARNAUD, présidente de la communauté de communes Entre Bièvre et Rhône, a rappelé les actions de la communauté de communes, dont l'accompagnement financier sur les fonds de concours et le travail actuel sur le diagnostic de santé.

Le fond de concours, dont a bénéficié la commune de Pact dans la réalisation de ce projet de rénovation de la cure en cabinet médical, est un dispositif pour accompagner, en plus des subventions traditionnelles, les collectivités. C'est un mode de coopération financière, de solidarité territoriale (une forme de participation) versée par la communauté de communes EBER en ce qui concerne notre village, pour aider à la réalisation d'un équipement : ici la rénovation de la cure. Elle a également rappelé la politique de santé d'Entre Bièvre et Rhône, notamment l'investissement qui concerne la maison médicale de Beaurepaire.

Mr Didier RAMBAUD, sénateur de l'Isère, membre du conseil de La République en Marche, a rappelé la politique du gouvernement en matière de santé, avec, entre autres, la fin du numerus clausus qui permettra, même si cela prend du temps, de former davantage de médecins.



Le numerus clausus est un système hérité du début des années 70, où l'objectif était de limiter le nombre de nouveaux médecins (en limitant le nombre d'étudiants en médecine dans les universités).

Mme Monique LIMON, députée de la 7ème circonscription de l'Isère (La République en Marche), a expliqué qu'une partie de l'argent du Ségur ira à la clinique des Côtes du Rhône à Roussillon et permettra de financer un nouveau scanner, mais aussi la construction d'un nouvel EHPAD à Beaurepaire et la création de l'unité de fabrication de Paracétamol à Roussillon.



Le Ségur de la santé est un plan mis en place par le gouvernement afin de revaloriser les métiers des établissements de santé et d'améliorer l'attractivité de l'hôpital public et des EHPAD.

CABINET MÉDICAL: 33 Montée de l'église, 38270 PACT

Dr Diego LOPEZ et Dr Béatrice LOPEZ-MINARDI

Tel: 04 74 84 85 14

Mme Aurélie CHAMPENOIS, Infirmière Diplômée d'état

Soins à domicile ou au cabinet - Tel: 06 79 62 21 46

LA PAROLE AUX PACTOIS: Chantal COICAUD, grande lectrice



« Nous avons une bibliothèque... dans un bâtiment bien réhabilité.... avec un accueil toujours chaleureux.... et un choix de lecture élargi à la communauté de communes... J'y suis « lectrice assidue » surtout depuis le covid. Mes choix y sont hétéroclites pour le plaisir de se frotter un peu à tout.



Un des derniers livres empruntés était « la Russie contemporaine » sous la direction d'un groupe d'historiens. Le livre a été publié en 2010 mais, un peu ardu parfois avec tout ces noms étrangers, il décrit cependant très bien ce qui était déjà la montée en puissance d'un certain despotisme dans une certaine société traumatisée par une succession de vécus difficiles et une démocratisation brutale dans une économie instable.... aboutissant à ce que nous constatons aujourd'hui et la guerre est à notre porte prête à enflammer le

monde....et l'histoire se répète...! et nous ne sommes même pas sortis du covid. Les visées géopolitiques de Poutine sont aussi tristes que celles d'Hitler, de Napoléon ou ... avec des armes toujours plus destructrices. Nous avons en France, en Europe, une démocratie qui fonctionne. Essayons de vivre ensemble les uns avec les autres et non chacun pour soi!

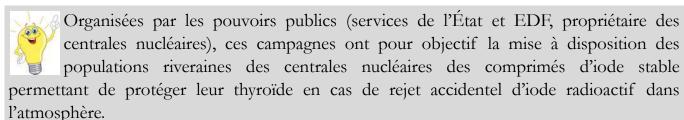
Le printemps arrive. Je vous et nous souhaite à tous des temps meilleurs ».

CAMPAGNE DE DISTRIBUTION D'IODE



Vous habitez dans une commune appartenant au Plan particulier d'intervention (PPI) de la centrale nucléaire de Saint-Alban - Saint-Maurice. A ce titre, une campagne avait été menée l'an dernier afin d'informer les populations des risques possibles.

Des comprimés d'iode avaient alors été mis à disposition en pharmacie, pour les habitants des communes concernées. Pour les personnes qui n'auraient pas encore récupéré ces comprimés, nous vous invitons à vous présenter en pharmacie munis d'un justificatif de domicile.



En cas d'accident nucléaire, la prise de comprimés d'iode stable protège la thyroïde de l'iode radioactif qui pourrait être rejeté dans l'environnement. La thyroïde va absorber l'iode stable jusqu'à saturation, et ne pourra donc plus assimiler l'iode radioactif qui serait éventuellement respiré ou ingéré.

ATTENTION : Les comprimés d'iode doivent être administrés en situation accidentelle et uniquement sur instruction des autorités.

REPAS DES SENIORS



Le Dimanche 27 février, ce sont près de 90 repas qui ont été distribués à nos seniors! Comme l'an dernier, ce repas n'a pu être organisé dans la annuél des Aînés salle du foyer communal, en raison des conditions sanitaires imposées par la COVID.

Au menu, terrine de canard aux cornichons en entrée, suivi d'un filet de poulet sauce morilles ou sanglier mijoté sauce marron, accompagné d'un gratin dauphinois, puis du fromage et de 3 minis douceurs en dessert.

Un délicieux repas offert par la mairie aux + de 70 ans et concocté par Maryse de la société pactoise LMC Event's Traiteur que nous remercions chaleureusement!

De ravissants œillets en provenance de l'entreprise Rousset de Bellegarde Poussieu ont également été offerts aux dames.



Briser la solitude!



L'association Visites & Compagnie, association loi 1901, apolitique, laïque, noncommerciale et indépendante de toute organisation, a été créée par des habitants de Beaurepaire et des villages alentours.

Elle a pour but de venir en aide aux personnes qui se sentent isolées en proposant de rendre visite aux personnes, gratuitement, en apportant une présence amicale, un soutien, faire quelques pas, jouer ou simplement converser.

Pour tout renseignement:

Sabine MOUET: 06 32 61 32 95 / Gérard REMILLER: 07 52 03 75 28

RÉNOVATION DU CINÉMA DE BEAUREPAIRE



C'est un chantier emblématique qui va être mené par la communauté de communes Entre Bièvre et Rhône (EBER) au cinéma l'Oron de Beaurepaire!

Le cinéma sera, en effet, totalement rénové : rénovation des salles et des fauteuils, des systèmes de ventilation et de sécurité, adaptation des films aux handicaps sensoriels, accès aux personnes à mobilité réduite...

Au-delà de cette rénovation, c'est l'ensemble du site qui sera aménagé avec une voirie, un carrefour et un parking modifiés et sécurisés. La ville de Beaurepaire participera à ces chantiers et profitera de l'occasion pour améliorer l'aménagement de l'impasse du Battoir, sentier faisant le lien entre le camping, la piscine et le cinéma.



ACCA de PACT : MATINEE BOUDIN DU 6 MARS



Belle réussite pour la matinée Boudin de l'ACCA de PACT du dimanche 06 mars!

Deux jours de préparation ont été nécessaires pour la confection du Boudin et de la charcuterie. Une équipe bien organisée et soudée s'y est affairée dès l'aube, du vendredi jusqu'au samedi fin de journée. Les conditions sanitaires assouplies nous ont permis de réintégrer la salle du Foyer rural et de tenir buvette.

Tout le monde a pu être servi, au top.

Belle affluence tout au long de la matinée; chasseurs et non chasseurs, Pactois ou non, les retrouvailles furent chaleureuses et les échanges nombreux et sympathiques.

Merci à tous les participants.

Assemblée générale prévue le 12 juin. Repas le dimanche 26 juin au stade de PACT.

JOURNÉE DE COMMÉMORATION DU 19 MARS 1962



Le samedi 19 mars, à l'occasion du **60ème anniversaire** des accords d'Evian, une gerbe de fleurs a été déposée au monument aux morts. Mr le Maire, Laurent ILTIS, accompagné des anciens combattants d'Afrique du Nord, a honoré la mémoire des victimes civiles et militaires lors de la guerre d'Algérie et des combats au Maroc et en Tunisie. Il a rappelé la stratégie que constitue la guerre et a eu une pensée pour l'Ukraine.



VOUS ACCOMPAGNEZ UN PROCHE MALADE, EN SITUATION DE HANDICAP OU DÉPENDANT DU FAIT DE L'ÂGE?

Autour d'un café, allez échanger votre expérience avec d'autres aidants. Animé par des professionnels, le café des aidants est un

temps convivial d'échange et d'information en libre accès.

Un lundi par mois, de 14h30 à 16h, un nouveau thème est abordé.

PROGRAMME:

Lundi 16 Mai 2022

Aider sans s'épuiser en acceptant d'être aidé

Lundi 27 Juin 2022

Comment donner à mon proche un sentiment d'utilité?

Lundi 19 Septembre 2022

Prendre un moment pour soi

Lundi 17 Octobre 2022

Et si un jour je n'ai plus envie d'aider?

Lundi 14 Novembre 2022

Les fêtes approchent, ma famille, mes amis...

Lundi 12 Décembre 2022

Une histoire d'aide, une histoire à partager

ADRESSE: Annexe du Centre social et culturel (Accès libre et gratuit, sans obligation d'assiduité) 5, rue du 4 septembre, 38270 BEAUREPAIRE (près de la Salle du Rocher)

Renseignements / Inscriptions au 04 74 79 07 20 (accueil du centre social)

E-mail: melanie.raimond@isere.fr







VENDREDI 15 AVRIL

A 16h30, les enfants partiront de l'école de Pact, pour se rendre au stade, où une buvette et une fête organisée par le Sou des Ecoles les attendront. En fin de journée, Mr Carnaval, fabriqué en classe par les enfants, sera brûlé, afin de, comme le dit la tradition, se débarrasser des aspects négatifs de l'hiver, le froid, la tristesse, et laisser place aux couleurs chatoyantes du printemps!

Tous les habitants sont conviés à se joindre à eux à cette occasion!





DIMANCHE 24 AVRIL

Départ à 10h, au stade de Pact Réservée aux enfants de l'école de PACT

Participation gratuite (offerte par la mairie), sur réservation Buvette organisée par le Sou des Ecoles

Bulletin d'inscription disponible en mairie

(il sera également distribué dans les cahiers des enfants de l'école avant les vacances scolaires)

Renseignements / inscriptions : Mairie de PACT, Tel : 04 74 84 87 60

INSCRIPTIONS SCOLAIRES - Rentrée septembre 2022



Les parents dont les enfants nés en 2019 sont invités à se présenter en mairie afin d'effectuer leur inscription, munis de :

- la copie du livret de famille
- la copie des pages de vaccination du carnet de santé de l'enfant
- un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (facture électricité, eau...)

Renseignements et inscriptions: Mairie de PACT, 274 Grande Rue, 38270 PACT

Tel: 04 74 84 87 60 / E-mail: mairie.pact@entre-bievreetrhone.fr

1ÈRE ÉDITION DU CROSS DU MUGUET

DIMANCHE 1ER MAI 2022

Le dimanche 1er mai, la mairie de PACT organise la 1ère édition du Cross du Muguet (il vient remplacer le cross des jonquilles initialement prévu). Les épreuves se dérouleront autour du village, avec un départ et une arrivée au stade.

Epreuves:

- 9h : Cross adulte de 8,5 km (nés avant 2006), non chronométré : parcours de 8,5 km, alternant chemins et petites routes.
- 9h15 : Randonnée de 8,5 km (même parcours que le cross)
- 11 h : Courses enfants : 400 m (2016 à 2018), 800 m (2013 à 2015), 1,1 km (2010 à 2012), 2,9 km (2007 à 2009)

Départ / arrivée :

Stade de PACT, 600 chemin des Morelles, 38270 PACT

Buvette: Tenue par le Sou des Ecoles de Pact.

Inscriptions:

- Cross et randonnée 8,5 km : 6€/participant
- Courses enfants : gratuites (récompense pour chaque enfant)

Règlement : Par chèque à l'ordre de l'association "Kiwi organisation" ou en espèces.





Pour ce cross, la mairie a choisi de soutenir les actions menées par l'Association Kiwi Organisation. Il s'agit d'une association qui crée des activités et des événements pour les enfants, adolescents et jeunes adultes qui luttent contre la douleur, la souffrance, la maladie et le handicap.

Les inscriptions permettront de participer au financement du projet actuel de l'association ("Bien vivre avec une sonde nasogastrique"), projet soutenu à la demande de l'équipe médicale du Centre Léon Bérard de LYON.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site de l'association : www.kiwi-organisation.org

Renseignements et inscriptions : Mairie de PACT, 274 Grande Rue, 38270 PACT Tel : 04 74 84 87 60 / E-mail : mairie.pact@entre-bievreetrhone.fr

APPEL À BÉNÉVOLES!

Pour le bon déroulement de cette journée, nous faisons appel à vous pour nous aider dans l'encadrement de la course.

Une réunion de préparation sera organisée en mairie le jeudi 21 avril à 18h30. Les personnes volontaires sont priées de se manifester en mairie au préalable.

LA FERME DE BEAUVERT



Deux jeunes agriculteurs âgés de 22 ans, Tanguy AUBERT et Amélie BUVAT se sont installés sur la commune en début d'année. Ils prennent la relève de Michel BRUN qui a fait valoir ses droits à la retraite.

Tanguy AUBERT est diplômé d'un Bac STAV (Science et Technologie de l'Agronomie et du Vivant) et d'un BTSA Production Végétale au lycée agricole de La Côte St André.

Amélie BUVAT est également diplômé d'un Bac STAV, d'un BTSA Production Horticole et d'une licence agricole.

La Ferme de Beauvert est actuellement une EARL à un seul associé (Tanguy). Amélie fera son entrée en tant que 2ème associé de l'EARL au début de l'année 2023.

Les 2 jeunes sont tous deux issus du milieu agricole : les parents d'Amélie sont maraîchers dans la Drôme et vendent en direct sur les marchés de Valence et le père de Tanguy dirige une exploitation de grande culture avec une spécialisation sur la culture de framboises.

Présentation de l'exploitation:

- partie maraîchage : diversification des productions, avec un large panel de légumes tout au long de l'année, en essayant au maximum d'utiliser des techniques de conduite de culture les plus respectueuses de l'environnement, ce que l'on appelle agriculture raisonnée.
- partie grandes cultures : l'exploitation va produire principalement des céréales (blé, orge, maïs et sorgho), des oléagineux (colza et soja) mais aussi se spécialiser dans la production de semences de maïs.

Renseignements et réservations :

FERME DE BEAUVERT, 250 Route de Moissieu, 38270 PACT

Tel: 06 42 47 63 34

HORAIRES



BIBLIOTHÈQUE

Mardi : 14 h00 - 16h15 Vendredi : 10h00 - 11h30 Samedi : 9h00 - 11h30

POINT NUMÉRIQUE

Jeudi : 8h45 - 11h30

Nous sommes toujours à la recherche de BÉNÉVOLES pour augmenter les plages horaires des permanences de la médiathèque/bibliothèque.

Formation assurée!

Pour plus d'informations, contacter la mairie au 04 74 84 87 60.

RENOVATION DE LA SALLE DU FOYER RURAL



Afin de redonner un « coup de jeune » à notre foyer rural, des travaux de peinture ont été entrepris durant le mois de mars, par Carlos ANTUNES de la société AC EB SERVICES de Revel-Tourdan. Les murs et les plafonds de la salle sont donc à présent totalement repeints!

Notre agent technique communal, Bernard PIOLAT a également renouvelé certains luminaires, assisté de Silvio, actuellement en stage en classe de 3ème d'enseignement agricole à la MFR de St Barthélémy.



DENEIGEMENT DU 02 AVRIL

Samedi matin, Bernard Piolat, employé communal, accompagné de Bernard OGIER, 1er adjoint, ont dû déneigé les routes du village. Des chutes abondantes pendant la nuit avaient rendu la circulation difficile, et le vent avait formé de belles congères à certains endroits.

Une fois encore le dicton s'est appliqué:

« En avril, ne te découvre pas d'un fil »!

Merci à eux de leur réactivité!



UNE ESTHETICIENNE À PACT : ouverture le 15 avril

Onglerie, soins du visage, épilations...



525 chemin de Jarcieu à Moissieu, 38270 PACT

Tel: 06 89 08 34 86



RÉOUVERTURE DU POTAGER DE PACO



Vous pourrez bientôt profitez de légumes de saison, De mai à décembre, en venant les cueillir vous-même dans le **potager bio de PACO**.

Un plan du jardin à l'entrée vous indique où se trouvent les légumes disponibles à la cueillette selon la saison.

Tout le matériel du parfait jardinier vous est prêté : brouette, seau, sécateur ...

Renseignements et réservations :

POTAGER DE PACO, Route de Beaurepaire, 38270 PACT

Tel: 04 74 48 64 04 - **Site Internet**: www.potagerdepaco.com



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Vendredi 15 avril : Carnaval de l'école (stade de Pact)

Dimanche 24 avril : Chasse aux œufs pour les enfants de l'école de PACT (stade de Pact)

Dimanche 1er mai: Cross du Muguet: cross, rando et courses enfants (stade de Pact)

Dimanche 08 mai: Commémoration du 08 mai 1945

Vendredi 10 juin : Cinéma de Plein Air (cours de l'école ou foyer rural selon la météo)

Samedi 25 juin : Kermesse de l'école (stade de Pact)

Dimanche 26 juin : Repas de la chasse organisé par l'ACCA (stade de Pact)



L'AGENCE POSTALE de PACT est ouverte :

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi - Samedi 8h30 à 11h30 (départ du courrier à 8 H 30)

> Ouverte le 1er mercredi du mois Fermée le 1er samedi du mois

Adresse : 285 grande roue, 38270 PACT

En cas d'urgence, rendez-vous à la POSTE à BEAUREPAIRE



La commission information:

Mme BERTINO MIREILLE

Mr HUNNIBAL BERNARD

MAIRIE DE PACT

Horaires d'ouverture :

MARDI DE 13 H 30 à 18 H

JEUDI DE 15 H à 18 H 30

VENDREDI DE 13 H 30 à 18 H

Mr le Maire reçoit le samedi de 10h à 12h30 sur rendez-vous.

Coordonnées:

Adresse: MAIRIE DE PACT - 38270 PACT

Tel: 04 74 84 87 60 / E-mail: mairie.pact@entre-bievreetrhone.fr

Site Internet: mairie-pact.fr